

SEPTEMBRE / DÉCEMBRE

2024

PROGRAMME NATIONAL OFFICIEL

| Des courses plates
en MARTINIQUE

MARTINIQUE



DU 15 SEPTEMBRE AU 22 DÉCEMBRE 2024



SEPTEMBRE / DÉCEMBRE
2024

PROGRAMME NATIONAL OFFICIEL

| Des courses plates
MARTINIQUE

DU 15 SEPTEMBRE AU 22 DÉCEMBRE 2024



Programme approuvé par:

FRANCE GALOP

15 boulevard de Douaumont
CS 64440
75819 PARIS CEDEX

Sous réserve de l'approbation du Ministère de l'Agriculture

Téléphone : 01 49 10 20 30

© 2024 - France Galop

N° Éditeur : 1241-2678

Modifications aux programmes

Les modifications éventuelles aux courses contenues dans cette brochure sont publiées chaque semaine. Les modifications les plus récentes sont consultables :

En ligne sur le site de FRANCE GALOP

www2.france-galop.com

Espace Professionnel

Onglet : Courses → Courses modifiées

Conditions

Les courses faisant l'objet des programmes insérés dans cette brochure sont régies par le Code des Courses et par les Conditions Générales publiées au Bulletin Officiel.

Toute personne qui engage, fait courir un cheval ou possède une part d'intérêt quelconque dans la propriété d'un cheval engagé ou courant dans une course publique, toute personne soumise aux dispositions du Code des Courses au Galop, toute personne admise à se servir des terrains de courses et d'entraînement de la Société France Galop sont réputées connaître lesdits Code et Règlements. Elles se soumettent, par là même, sans réserve, à toutes leurs dispositions et à toutes les conséquences qui peuvent en résulter (Article premier du Code des Courses au Galop).

Les Conseils d'Administration des Sociétés, dont les programmes sont insérés dans cette brochure, se réservent la faculté de modifier en ce qui concerne le programme de leur Société, les chiffres fixés, à titre de valeur nominale, d'allocations ou de qualifications, ainsi que le montant, la répartition et l'affectation des versements à l'engagement, des entrées et des forfaits, dans les conditions de courses publiées ci-après. En outre, ils délèguent à leurs Commissaires le droit, à tout moment, et selon les circonstances, d'annuler les courses de leur propre programme, de les reporter à une autre date ou sur un autre hippodrome et d'y apporter toutes les modifications qui seraient jugées nécessaires.

Les conditions de courses publiques, qui seules font foi et engagent les parties, sont celles dont le texte est publié dans la présente brochure ou en cas de modification dans les rubriques suivantes :

www2.france-galop.com (espace professionnel)

Onglet : Courses → Courses modifiées

Prime au propriétaire

PLAT

Une prime est versée aux propriétaires de chevaux nés et élevés en France ou assimilés, dans les courses qui, sauf conditions contraires, ne sont pas réservées à cette catégorie de chevaux.

Le taux de cette prime est un pourcentage de l'allocation (hors primes) versée au 1^{er}, au 2^e, au 3^e, au 4^e, au 5^e, et le cas échéant au 6^e et 7^e.

Ce pourcentage sur les allocations hors primes est de :

- 75 % pour les 2 et 3 ans
- 45 % pour les 4 ans et au-dessus

Toutefois, dans les courses de Groupe 1 & Groupe 1 PA la prime est fixée à 33 % quel que soit l'âge et ce par exception aux pourcentages mentionnés ci-dessus.

La prime versée aux propriétaires n'entre pas dans les gains des chevaux mais elle donne lieu aux prélèvements prévus par le Code des Courses au Galop au bénéfice des entraîneurs et des jockeys.

Épreuves dans lesquelles la prime aux propriétaires ne s'applique pas :

- courses réservées aux chevaux nés et élevés en France,
- courses réservées aux chevaux de race anglo-arabe et AQPS,
- courses dont les conditions particulières précisent le non-versement de cette prime.

OBSTACLE

Une prime de 15 % est versée aux propriétaires de pouliches de 3, 4 et 5 ans, nées et élevées en France ou assimilées, dans les courses courues au sein d'une réunion Premium (hors Groupe 1) à partir du 1^{er} septembre pour les pouliches de 3 ans, du 1^{er} janvier pour les pouliches de 4 ans et du 1^{er} mars pour les pouliches de 5 ans.

PLAT ET OBSTACLE

Modalités de distribution

Afin de respecter le montant de l'enveloppe définie au budget de France Galop pour la prime au propriétaire, chaque performance donnera lieu au versement d'un acompte de 90 % du montant théorique de prime calculée avec les taux en vigueur.

Un complément pourra ensuite être versé sans excéder 10 % de l'allocation perçue.

* Les montants indiqués pour la prime propriétaire sont inscrits à titre purement informatif et peuvent être susceptibles de modifications.

MARTINIQUE (2^e catégorie A) – Nocturne – 9910

PMH

Engagements:	Mercredi 4 septembre 2024	15 h 30	Part. prob. & montes:	Mardi 10 septembre 2024	15 h 30	6 courses 
Forfaits:	Lundi 9 septembre 2024	15 h 30	Annul. Part.:	Mercredi 11 septembre 2024	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Mardi 10 septembre 2024	15 h 30	Montes:	Jeudi 12 septembre 2024	12 h 30	

6276 PRIX SIROP RISK

1400 m

Maiden

6800 € (3400, 1360, 1020, 680, 340) – dotation France Galop

11900 € (5950, 2380, 1785, 1190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, nés et élevés en Caraïbes, n'ayant jamais gagné. Poids: 57 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum



6277 PRIX BROOX - REPLY

1400 m

7200 € (3600, 1440, 1080, 720, 360) – dotation France Galop

12600 € (6300, 2520, 1890, 1260, 630) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans. Poids: 55 k. Les chevaux nés et élevés hors Caraïbes porteront 2 k. Surcharges accumulées et limitées à 6 k. pour les sommes reçues en victoires et places: 1 k. par 3.000.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum



6278 PRIX MANKIB

1600 m

Classe 4

8200 € (4100, 1640, 1230, 820, 410) – dotation France Galop

14350 € (7175, 2870, 2152, 1435, 717) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

11890 € (5945, 2378, 1783, 1189, 594) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus. Poids: 3 ans: 55 k.; 4 ans et au-dessus, 57 k. Surcharges accumulées et limitées à 7 k pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} septembre de l'année dernière inclus: 1 k. par 4.500.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum



6279 DERBY DES TROIS ANS

2100 m

8000 € (4000, 1600, 1200, 800, 400) – dotation France Galop

14000 € (7000, 2800, 2100, 1400, 700) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, nés et élevés en Caraïbes. Poids: 56 k. Surcharges accumulées et limitées à 5 k.: 1 k. par course gagnée cette année.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum



6280 PRIX ASANGA

1900 m

Handicap de catégorie – Classe 4

7600 € (3800, 1520, 1140, 760, 380) – dotation France Galop

13300 € (6650, 2660, 1995, 1330, 665) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

11020 € (5510, 2204, 1653, 1102, 551) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

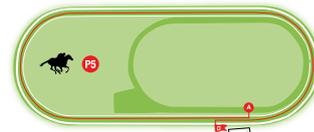
Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 4 septembre 2024 à 16 h 30



6281 PRIX TRILLE

1600 m

Handicap de catégorie – Classe 4

7000 € (3 500, 1 400, 1 050, 700, 350) – dotation France Galop

12 250 € (6 125, 2 450, 1 837, 1 225, 612) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

10 150 € (5 075, 2 030, 1 522, 1 015, 507) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 52 k.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 4 septembre 2024 à 16 h 30



MARTINIQUE (2^e catégorie A) – Nocturne – 9910

PMH

Engagements:	Mercredi 18 septembre 2024	15 h 30	Part. prob. & montes:	Mardi 24 septembre 2024	15 h 30	7 courses 
Forfaits:	Lundi 23 septembre 2024	15 h 30	Annul. Part.:	Mercredi 25 septembre 2024	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Mardi 24 septembre 2024	15 h 30	Montes:	Jeudi 26 septembre 2024	12 h 30	

6238 PRIX DES PREMIERS PAS

1100 m

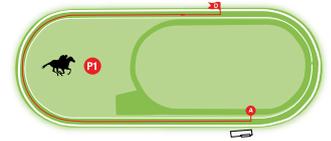
Maiden

7000 € (3500, 1400, 1050, 700, 350) – dotation France Galop

12250 € (6125, 2450, 1837, 1225, 612) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, nés et élevés en Caraïbes, n'ayant jamais couru. **Poids : 56 k.**
Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 – 14 partants maximum



6239 PRIX DE LA SOUFRIERE

2100 m

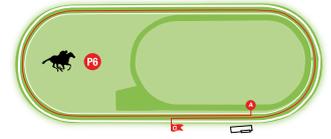
À réclamer

6800 € (3400, 1360, 1020, 680, 340) – dotation France Galop

11900 € (5950, 2380, 1785, 1190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 4.000, 6.000 ou 8.000. **Poids : 3 ans, 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 6.000 porteront 1 k 1/2 ; pour 8.000, 3 k. En outre, tout gagnant, cette année, portera 1 k.
Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum



6240 GRAND PRIX DU SPRINT

1100 m

Classe 4

8600 € (4300, 1720, 1290, 860, 430) – dotation France Galop

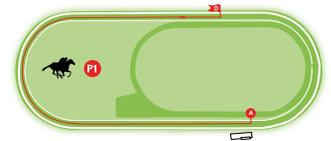
15050 € (7525, 3010, 2257, 1505, 752) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

12470 € (6235, 2494, 1870, 1247, 623) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. **Poids : 3 ans, 58 k. ; 4 ans et au-dessus, 58 k 1/2.** Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 3 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.
Versement à la poule des propriétaires : 150 euros à l'engagement.

Parcours n° P1 – 14 partants maximum



6241 PRIX DES CARAIBES

2100 m

Handicap de catégorie divisé – Classe 4 – Première épreuve

7600 € (3800, 1520, 1140, 760, 380) – dotation France Galop

13300 € (6650, 2660, 1995, 1330, 665) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

11020 € (5510, 2204, 1653, 1102, 551) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

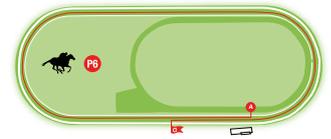
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 61 k.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 18 septembre 2024 à 15 h 30



6242 PRIX DES ARAWAKS

2100 m

Handicap de catégorie divisé – Classe 4 – Deuxième épreuve

7200 € (3600, 1440, 1080, 720, 360) – dotation France Galop

12600 € (6300, 2520, 1890, 1260, 630) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

10440 € (5220, 2088, 1566, 1044, 522) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

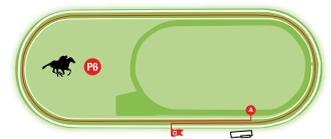
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 61 k.

Les poids de cette épreuve seront éventuellement remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum – Engagement dans la course n° 6241



6243 PRIX DES AMERINDIENS

2100 m

Handicap de catégorie divisé – Classe 4 – Troisième épreuve

7000 € (3 500, 1400, 1050, 700, 350) – dotation France Galop

12 250 € (6 125, 2450, 1837, 1225, 612) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

10 150 € (5 075, 2 030, 1 522, 1 015, 507) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

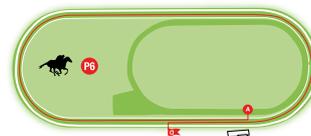
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 61 k.

Les poids de cette épreuve seront éventuellement remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum – Engagement dans la course n° 6241



6265 PRIX MICHEL JACOBY-KOALY

1100 m

Classe 4

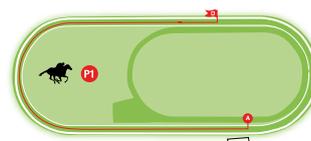
7000 € (3 500, 1400, 1050, 700, 350) – dotation France Galop

12 250 € (6 125, 2450, 1837, 1225, 612) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour tous poulains et pouliches de **2 ans, Poids : 56 k.**; Surcharges accumulées 1 k. 1/2 par course gagnée. Les chevaux nés hors caraïbes porteront 2 k. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les trois premiers recevront 1 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 – 14 partants maximum



MARTINIQUE (2^e catégorie A) – Nocturne – 9910

PMH

Engagements:	Mercredi 2 octobre 2024	15 h 30	Part. prob. & montes:	Mardi 8 octobre 2024	15 h 30	6 courses 
Forfaits:	Lundi 7 octobre 2024	15 h 30	Annul. Part.:	Mercredi 9 octobre 2024	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Mardi 8 octobre 2024	15 h 30	Montes:	Jeudi 10 octobre 2024	12 h 30	

6282 PRIX DE LA FORET LA PHILIPPE

1400 m

7200 € (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360) – dotation France Galop

12 600 € (6 300, 2 520, 1 890, 1 260, 630) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**. Poids: **55 k**. Surcharges accumulées et limitées à 5 k. pour les sommes reçues en victoires et places: 1 k. par 4.000. Les chevaux nés et élevés hors Caraïbes porteront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

**6283 PRIX DE LA FORET COEUR BOULIKI**

1400 m

6800 € (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop

11 900 € (5 950, 2 380, 1 785, 1 190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, nés et élevés en Caraïbes, n'ayant pas gagné. Poids: **57 k**. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 1 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

**6284 PRIX DE LA FORET DE RABUCHON**

1900 m

Classe 4

8 000 € (4 000, 1 600, 1 200, 800, 400) – dotation France Galop

14 000 € (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

11 600 € (5 800, 2 320, 1 740, 1 160, 580) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. Poids: **3 ans, 55 k. 1/2; 4 ans et au-dessus, 57 k**. Surcharges accumulées et limitées à 6 k.: 1 k. par 4.500 pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} octobre de l'année dernière inclus. Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 – 14 partants maximum

**6285 PRIX DE LA FORET RECLE**

1400 m

Handicap divisé – Classe 4 – Première épreuve

7 600 € (3 800, 1 520, 1 140, 760, 380) – dotation France Galop

13 300 € (6 650, 2 660, 1 995, 1 330, 665) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

11 020 € (5 510, 2 204, 1 653, 1 102, 551) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 2 octobre 2024 à 15 h 30

**6286 PRIX DE LA FORET VATABLE**

1400 m

Handicap divisé – Classe 4 – Deuxième épreuve

7 200 € (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360) – dotation France Galop

12 600 € (6 300, 2 520, 1 890, 1 260, 630) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

10 440 € (5 220, 2 088, 1 566, 1 044, 522) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum – Engagement dans la course n° 6285



6287 PRIX DE LA FORET DE MONTRAVAIL

1400 m

Handicap divisé – Classe 4 – Troisième épreuve

6 600 € (3 300, 1 320, 990, 660, 330) – dotation France Galop

11 550 € (5 775, 2 310, 1 732, 1 155, 577) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

9 570 € (4 785, 1 914, 1 435, 957, 478) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Les références de cette épreuve seront remontées à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum – Engagement dans la course n° 6285



MARTINIQUE (2^e catégorie A) – Nocturne – 9910

PMH

Engagements:	Mercredi 16 octobre 2024	15 h 30	Part. prob. & montes:	Mardi 22 octobre 2024	15 h 30	7 courses 
Forfaits:	Lundi 21 octobre 2024	15 h 30	Annul. Part.:	Mercredi 23 octobre 2024	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Mardi 22 octobre 2024	15 h 30	Montes:	Jeudi 24 octobre 2024	12 h 30	

6244 DES BENJAMINES

1100 m

Femelles

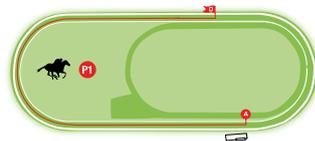
7000 € (3500, 1400, 1050, 700, 350) – dotation France Galop

12250 € (6125, 2450, 1837, 1225, 612) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour pouliches de 2 ans. Poids : 56 k. Les pouliches nées et élevées hors Caraïbes porteront 2 k. Les pouliches n'ayant pas été classées dans les trois premières recevront 2 k. Surcharges accumulées : 1 k. 1/2 par course gagnée.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 – 14 partants maximum

**6245 PRIX DES BENJAMINS**

1100 m

Mâles et Hongres

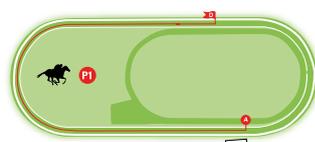
7000 € (3500, 1400, 1050, 700, 350) – dotation France Galop

12250 € (6125, 2450, 1837, 1225, 612) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers et hongres de 2 ans. Poids : 56 k. Les poulains nés et élevés hors Caraïbes porteront 2 k. Les poulains n'ayant pas été classés dans les trois premiers recevront 2 k. Surcharges accumulées : 1 k. 1/2 par course gagnée.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 – 14 partants maximum

**6247 PRIX MARIE-GALANTE**

1600 m

Classe 4

7600 € (3800, 1520, 1140, 760, 380) – dotation France Galop

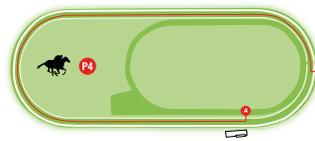
13300 € (6650, 2660, 1995, 1330, 665) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

11020 € (5510, 2204, 1653, 1102, 551) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, ayant une valeur égale ou inférieure à 62 k. Poids : 3 ans, 55 k. ; 4 ans et au-dessus, 57 k. Surcharges accumulées et limitées à 6 k. pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} octobre de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.500 reçus.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

**6248 PRIX DE LA VILLE D'ANSE-BERTRAND**

1400 m

Handicap de catégorie divisé – Classe 4 – Première épreuve

7200 € (3600, 1440, 1080, 720, 360) – dotation France Galop

12600 € (6300, 2520, 1890, 1260, 630) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

10440 € (5220, 2088, 1566, 1044, 522) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 55 k.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum – Publication des poids, le vendredi 18 octobre 2024 à 15h 30

**6249 PRIX DE LA DESIRADE**

1400 m

Handicap de catégorie divisé – Classe 4 – Deuxième épreuve

7000 € (3500, 1400, 1050, 700, 350) – dotation France Galop

12250 € (6125, 2450, 1837, 1225, 612) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

10150 € (5075, 2030, 1522, 1015, 507) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 55 k.

Les poids de cette épreuve seront éventuellement remontés après division à la cloture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum – Engagement dans la course n° 6248



6246 GRAND PRIX FRANCE-ANTILLES

2 800 m

Classe 4

8 600 € (4 300, 1 720, 1 290, 860, 430) – dotation France Galop

15 050 € (7 525, 3 010, 2 257, 1 505, 752) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

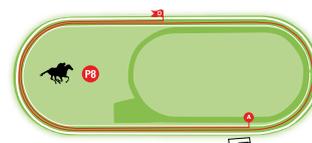
12 470 € (6 235, 2 494, 1 870, 1 247, 623) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans et au-dessus**. Poids : **3 ans, 56 k ; 4 ans et au-dessus, 59 k 1/2** . Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 3 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Versement à la poule des propriétaires : 150 euros à l'engagement.

Parcours n° P8 – 14 partants maximum



6252 JOSE MOUSTACHE

1 400 m

Classe 4

7 000 € (3 500, 1 400, 1 050, 700, 350) – dotation France Galop

12 250 € (6 125, 2 450, 1 837, 1 225, 612) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour chevaux entiers hongres et juments de **3 ans et au-dessus, nés et élevés en Caraïbes**. Poids **3 ans 55 k ; 4 ans et au-dessus : 56 k** . Surcharges accumulées et limitées à 6 k. pour les sommes reçues en victoires depuis le 1^{er} novembre de l'année dernière inclus : 1 k. par 4.500.

Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum



MARTINIQUE (2^e catégorie A) – Semi-Nocturne – 9910

PMH

Engagements:	Mercredi 30 octobre 2024	15 h 30	Part. prob. & montes:	Mardi 5 novembre 2024	15 h 30	6 courses 
Forfaits:	Lundi 4 novembre 2024	15 h 30	Annul. Part.:	Mercredi 6 novembre 2024	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Mardi 5 novembre 2024	15 h 30	Montes:	Jeudi 7 novembre 2024	12 h 30	

6288 PRIX DE L'ANSE A L'ANE

1600 m

7200 € (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360) – dotation France Galop

12 600 € (6 300, 2 520, 1 890, 1 260, 630) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**. Poids : **56 k. 1/2** Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 2 k. Surcharges accumulées et limitées à 6 k. pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.500.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

**6289 PRIX DE L'ANSE FIGUIER**

1400 m

À réclamer

6800 € (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop

11 900 € (5 950, 2 380, 1 785, 1 190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 5.000, 7.000 ou 9.000. Poids : **56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 7.000 porteront 1 k 1/2 ; pour 9.000, 3 k. En outre, tout gagnant portera 1 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

**6290 PRIX DE L'ANSE CERON**

1600 m

Classe 4

8200 € (4 100, 1 640, 1 230, 820, 410) – dotation France Galop

14 350 € (7 175, 2 870, 2 152, 1 435, 717) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

11 890 € (5 945, 2 378, 1 783, 1 189, 594) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. Poids : **3 ans, 55 k. ; 4 ans et au-dessus : 56 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1^{er} novembre de l'année dernière inclus, en victoires et places, reçu 10.000 porteront 1 k. ; 15.000, 2 k. ; 20.000, 3 k. ; 25.000, 4 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

**6291 PRIX DE L'ANSE DUFOUR**

1900 m

Handicap de catégorie – Classe 4

7600 € (3 800, 1 520, 1 140, 760, 380) – dotation France Galop

13 300 € (6 650, 2 660, 1 995, 1 330, 665) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

11 020 € (5 510, 2 204, 1 653, 1 102, 551) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 63 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 30 octobre 2024 à 15 h 30

**6292 PRIX DE L'ANSE TRABAUD**

1600 m

Handicap de catégorie – Classe 4

7200 € (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360) – dotation France Galop

10 440 € (5 220, 2 088, 1 566, 1 044, 522) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 30 octobre 2024 à 15 h 30



6293 PRIX DE L'ANSE MICHEL

1400 m

Handicap de catégorie – Classe 4

6600 € (3300, 1320, 990, 660, 330) – dotation France Galop

9570 € (4785, 1914, 1435, 957, 478) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 51 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k. Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 30 octobre 2024 à 00 h 00



MARTINIQUE (2^e catégorie A) – Nocturne – 9910

PMH

Engagements:
Forfaits:
Engts supplémentaires:

Mercredi 13 novembre 2024 15 h 30
Lundi 18 novembre 2024 15 h 30
Mardi 19 novembre 2024 15 h 30

Part. prob. & montes:
Annul. Part. :
Montes:

Mardi 19 novembre 2024 15 h 30
Mercredi 20 novembre 2024 15 h 30
Jeudi 21 novembre 2024 12 h 30

7 courses 

6256 PRIX DU MOULIN DE SAINT-JACQUES

1400 m

7000 € (3 500, 1 400, 1 050, 700, 350) – dotation France Galop

12 250 € (6 125, 2 450, 1 837, 1 225, 612) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans. Poids: 56 k. Les chevaux nés et élevés hors Caraïbes porteront 2 k. Surcharge de 1 k. 1/2 par course gagnée.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum



6257 PRIX ILET FAJOU

1400 m

À réclamer

6800 € (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop

11 900 € (5 950, 2 380, 1 785, 1 190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, nés et élevés en Caraïbes, mis à réclamer pour 6.000, 8.000 ou 10.000. Poids: 55 k. Les chevaux mis à réclamer pour 8.000 porteront 1 k 1/2; pour 10.000, 3 k. En outre, tout gagnant, cette année, portera 1 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum



6258 GRAND PRIX DU CONSEIL REGIONAL

2100 m

Classe 1

40 000 € (20 000, 7 600, 5 600, 3 200, 1 600, 1 200, 800) – dotation France Galop

70 000 € (35 000, 13 300, 9 800, 5 600, 2 800, 2 100, 1 400) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

58 000 € (29 000, 11 020, 8 120, 4 640, 2 320, 1 740, 1 160) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

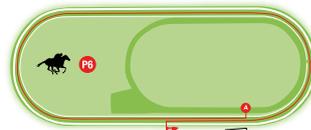
Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus. Poids: 3 ans, 57 k.; 4 ans et au-dessus, 59 k. Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 3 k.

La course sera précédée d'un défilé.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Versement à la poule des propriétaires: 200 euros à l'engagement.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum



6259 PRIX DU FONDS COMMUN

1100 m

Classe 4

8 000 € (4 000, 1 600, 1 200, 800, 400) – dotation France Galop

14 000 € (7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

11 600 € (5 800, 2 320, 1 740, 1 160, 580) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, ayant une valeur égale ou inférieure à 63 k. Poids: 56 k. Surcharges accumulées et limitées à 7 k. pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1^{er} novembre de l'année dernière: 1 k. par 4.000 reçus. Les chevaux n'ayant pas gagné depuis le 1^{er} novembre de l'année dernière inclus, recevront 1 k. 1/2.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P1 – 14 partants maximum



6262 PRIX RAYMOND VIVIES

1600 m

Classe 4

6 800 € (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340) – dotation France Galop

11 900 € (5 950, 2 380, 1 785, 1 190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

9 860 € (4 930, 1 972, 1 479, 986, 493) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 et 4 ans, nés et élevés en Caraïbes. Poids: 3 ans, 56 k.; 4 ans, 58 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum



6260 PRIX DIDIER GENGOUL

2100 m

Handicap de catégorie divisé – Classe 4 – Première épreuve

7600 € (3800, 1520, 1140, 760, 380) – dotation France Galop

13 300 € (6 650, 2 660, 1 995, 1 330, 665) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

11 020 € (5 510, 2 204, 1 653, 1 102, 551) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

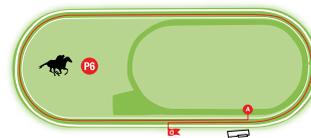
Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 13 novembre 2024 à 15 h 30



6261 PRIX DES PALMISTES

2100 m

Handicap de catégorie divisé – Classe 4 – Deuxième épreuve

7200 € (3600, 1440, 1080, 720, 360) – dotation France Galop

12 600 € (6 300, 2 520, 1 890, 1 260, 630) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

10 440 € (5 220, 2 088, 1 566, 1 044, 522) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

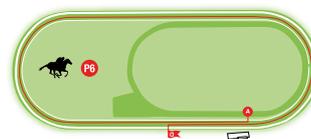
Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.

Les poids de cette épreuve seront éventuellement remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum – Engagement dans la course n° 6260



MARTINIQUE (2^e catégorie A) – Nocturne – 9910

PMH

Engagements:	Mercredi 27 novembre 2024	15 h 30	Part. prob. & montes:	Mardi 3 décembre 2024	15 h 30	6 courses 
Forfaits:	Lundi 2 décembre 2024	15 h 30	Annul. Part.:	Mercredi 4 décembre 2024	15 h 30	
Engts supplémentaires:	Mardi 3 décembre 2024	15 h 30	Montes:	Jeudi 5 décembre 2024	12 h 30	

6294 CRITERIUM DES 2 ANS

1600 m

12000 € (6000, 2400, 1800, 1200, 600) – dotation France Galop

21000 € (10500, 4200, 3150, 2100, 1050) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, nés et élevés en Caraïbes. Poids : 57 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

**6295 PRIX DES INNOCENTS**

1400 m

6400 € (3200, 1280, 960, 640, 320) – dont France Galop : 4000

11200 € (5600, 2240, 1680, 1120, 560) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, n'ayant pas gagné deux courses. Poids : 56 k. Les chevaux nés et élevés hors Caraïbes porteront 2 k. Tout gagnant portera 2 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

**6296 PRIX DE NOEL**

2100 m

Classe 4

8000 € (4000, 1600, 1200, 800, 400)

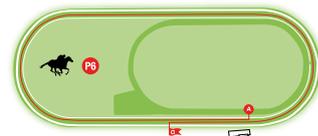
14000 € (7000, 2800, 2100, 1400, 700) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

11600 € (5800, 2320, 1740, 1160, 580) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus. Poids : 3 ans : 55 k. 4 ans et au-dessus : 56 k. Surcharges accumulées : 1 k 1/2 par course gagnée cette année.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum

**6297 PRIX DU PIN CARAIBE**

1600 m

Classe 4

6400 € (3200, 1280, 960, 640, 320) – dont France Galop : 100

11200 € (5600, 2240, 1680, 1120, 560) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

9280 € (4640, 1856, 1392, 928, 464) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, nés et élevés en Caraïbes. Poids : 3 ans, 55 k. ; 4 ans et au-dessus : 55 k. 1/2. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places et limitées à 6 k. : 1 k. par 4.000 reçus cette année.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

**6298 PRIX DU REVEILLON**

1900 m

Handicap de catégorie – Classe 4

7600 € (3800, 1520, 1140, 760, 380) – dotation France Galop

13300 € (6650, 2660, 1995, 1330, 665) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

11020 € (5510, 2204, 1653, 1102, 551) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

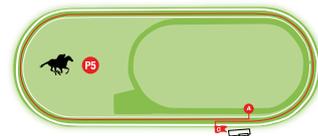
Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P5 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 27 novembre 2024 à 15 h 30



6299 PRIX DES CANTIQUES

1600 m

Handicap de catégorie – Classe 4

7200 € (3600, 1440, 1080, 720, 360) – dont France Galop : 7000

12600 € (6300, 2520, 1890, 1260, 630) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

10440 € (5220, 2088, 1566, 1044, 522) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 55 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 27 novembre 2024 à 15 h 30



MARTINIQUE (2^e catégorie A) – Nocturne – 9910

PMH

Engagements:
Forfaits:
Engts supplémentaires:Mercredi 11 décembre 2024 15 h 30
Lundi 16 décembre 2024 15 h 30
Mardi 17 décembre 2024 15 h 30Part. prob. & montes:
Annul. Part. :
Montes:Mardi 17 décembre 2024 15 h 30
Mercredi 18 décembre 2024 15 h 30
Jeudi 19 décembre 2024 12 h 307 courses **6269 PRIX DE LA FEDERATION NATIONALE DES COURSES HIPPIQUES**

1600 m

7000 € (3500, 1400, 1050, 700, 350) – dotation France Galop

12250 € (6125, 2450, 1837, 1225, 612) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**. Poids : **56 k 1/2**. Surcharges de 1 k. 1/2 par course gagnée. Les chevaux n'ayant pas été classés dans les trois premiers recevront 1 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

**6270 PRIX DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

1400 m

20000 € (10000, 3800, 2800, 1600, 800, 600, 400) – dotation France Galop

35000 € (17500, 6650, 4900, 2800, 1400, 1050, 700) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, nés et élevés en Caraïbes. Poids : **57 k**.

La course sera précédée d'un défilé.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Versement à la poule des propriétaires : 150 euros à l'engagement.

Parcours n° P3 – 14 partants maximum

**6271 PRIX DE L'ILET CARET**

1600 m

À réclamer – Classe 4

6800 € (3400, 1360, 1020, 680, 340) – dotation France Galop

11900 € (5950, 2380, 1785, 1190, 595) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

9860 € (4930, 1972, 1479, 986, 493) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 4.000, 6.000 ou 8.000. Poids : **3 ans, 55 k ; 4 ans et au-dessus : 55 k 1/2**. Les chevaux mis à réclamer pour 6.000 porteront 2 k. ; pour 8.000, 4 k. En outre, tout gagnant cette année, portera 2 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

**6272 PRIX COUPE DES AS**

1600 m

Classe 4

8600 € (4300, 1720, 1290, 860, 430) – dotation France Galop – Primes F.E.E. : 1350, 540, 405, 270, 135

15050 € (7525, 3010, 2257, 1505, 752) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

12470 € (6235, 2494, 1870, 1247, 623) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, ayant cette année, reçu une allocation de 1.200. Poids : **3 ans, 58 k ; 4 ans et au-dessus, 58 k 1/2**. Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 3 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Versement à la poule des propriétaires : 150 euros à l'engagement.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum

**6273 PRIX HERMANN DANINTHE**

2100 m

Handicap de catégorie divisé – Classe 4 – Première épreuve

7600 € (3800, 1520, 1140, 760, 380) – dotation France Galop

13300 € (6650, 2660, 1995, 1330, 665) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

11020 € (5510, 2204, 1653, 1102, 551) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 3.600, ni été classés dans les trois premiers d'une course de dotation totale de 12.000.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum – Publication des poids, le mercredi 11 décembre 2024 à 16 h 30



6274 PRIX DE CLOTURE

2100 m

Handicap de catégorie divisé – Classe 4 – Deuxième épreuve

7000 € (3 500, 1 400, 1 050, 700, 350) – dotation France Galop

12 250 € (6 125, 2 450, 1 837, 1 225, 612) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

10 150 € (5 075, 2 030, 1 522, 1 015, 507) – Allocation + Prime Propriétaire (4 et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 4.000, ni été classés dans les trois premiers d'une course de dotation totale de 12.000.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P6 – 14 partants maximum – Engagement dans la course n° 6273



6275 PRIX DE LA MAHAUDIÈRE

1600 m

7000 € (3 500, 1 400, 1 050, 700, 350) – dotation France Galop

12 250 € (6 125, 2 450, 1 837, 1 225, 612) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas gagné depuis le 1^{er} juillet de cette année inclus. **Poids : 55 k.** Surcharges accumulées et limitées à 8:1 k. par 3.000 pour les sommes reçues en victoires et places depuis cette année. Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 – 14 partants maximum



Index

Courses par âge et catégorie

lexique

Ar	À réclamer
Hand.	Handicap
Hand. Cat.	Handicap de catégorie
Hand. Div.	Handicap divisé
J & JJ	Jockeys & jeunes jockeys n'ayant pas gagné (x) course
A & JJ	Apprentis & jeunes jockeys
GR & C	Gentlemen-riders & cavalières
GR	Gentlemen-riders
Cav.	Cavalières
Va	Course avec valeur handicap < x
	Piste en sable fibré

Réclamer 2 ans

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (taux de réclamation)	-1400	1400 à 1600	+1600
10-11	Martinique	6 800	2 ans			ANSE FIGUIER	5, de 2 en 2		1400	
24-11	Martinique	6 800	2 ans			ILET FAJOU	6-10, de 2 en 2		1400	

Réclamer 3 ans et 3 ans et plus

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (taux de réclamation)	-1800	1800 à 2200	+2200
29-09	Martinique	6 800	3 ans			SOUFRIERE	4-8, de 2 en 2		2100	
22-12	Martinique	6 800	3 & +			ILET CARET	4-8, de 2 en 2	1 600		

Maidens 2 ans

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information	-1400	1400 à 1600	+1600
15-09	Martinique	6 800	2 ans			SIROP RISK			1400	
29-09	Martinique	7 000	2 ans			PREMIERS PAS		1100		

Handicap 3 ans et 3 ans et plus

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (valeur)	-1800	1800 à 2200	+2200
15-09	Martinique	7 000	3 & +			TRILLE	Hand. Cat. ≤ 550	1 600		
15-09	Martinique	7 600	3 & +			ASANGA	Hand. Cat. ≤ 620		1 900	
29-09	Martinique	7 200	3 & +			ARAWAKS	Hand. Cat. Div. ≤ 610, 2 ^e		2 100	
29-09	Martinique	7 000	3 & +			AMERINDIENS	Hand. Cat. Div. ≤ 610, 3 ^e		2 100	
29-09	Martinique	7 600	3 & +			CARAIBES	Hand. Cat. Div. ≤ 610, 1 ^e		2 100	
13-10	Martinique	6 600	3 & +			MONTRAVAIL	Hand. Div., 3 ^e	1 400		
13-10	Martinique	7 200	3 & +			VATABLE	Hand. Div., 2 ^e	1 400		
13-10	Martinique	7 600	3 & +			RECULE	Hand. Div., 1 ^e	1 400		
27-10	Martinique	7 200	3 & +			ANSE-BERTRAND	Hand. Cat. Div. ≤ 550, 1 ^e	1 400		
27-10	Martinique	7 000	3 & +			LA DESIRADE	Hand. Cat. Div. ≤ 550, 2 ^e	1 400		
10-11	Martinique	7 600	3 & +			DUFOUR	Hand. Cat. ≤ 620		1 900	
24-11	Martinique	7 200	3 & +			DES PALMISTES	Hand. Cat. Div. ≤ 560, 2 ^e		2 100	
24-11	Martinique	7 600	3 & +			DIDIER GENGOUL	Hand. Cat. Div. ≤ 560, 1 ^e		2 100	
8-12	Martinique	7 600	3 & +			REVEILLON	Hand. Cat. ≤ 620		1 900	
8-12	Martinique	7 200	3 & +			CANTIQUES	Hand. Cat. ≤ 550	1 600		
22-12	Martinique	7 000	3 & +			CLOTURE	Hand. Cat. Div. ≤ 620, 2 ^e		2 100	
22-12	Martinique	7 600	3 & +			H. DANINTHE	Hand. Cat. Div. ≤ 620, 1 ^e		2 100	

Handicap 4 ans et 4 ans et plus, 5 ans et plus

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (valeur)	-1800	1800 à 2200	+2200
10-11	Martinique	6 600	4 & +			ANSE MICHEL	Hand. Cat. ≤ 510	1 400		
10-11	Martinique	7 200	4 & +			TRABAUD	Hand. Cat. ≤ 560	1 600		

Courses à conditions de 2 ans et 2 ans et plus (Classes 3 & 4)

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (type de course)	-1400	1400 à 1600	+1600
29-09	Martinique	7 000	2 ans			JACOBY-KOALY		1 100		

Courses à conditions de 3 ans et 3 ans et plus (Classes 1 & 2)

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (type de course)	-1800	1800 à 2200	+2200
24-11	Martinique	40 000	3 & +			CONSEIL REGION.			2100	

Courses à conditions de 3 ans et 3 ans et plus (Classes 3 & 4)

date	hip.	valeur totale	âge	sexe	né él. Fr	titre du prix	Information (type de course)	-1800	1800 à 2200	+2200
15-09	Martinique	8 200	3 & +			MANKIB		1600		
29-09	Martinique	8 600	3 & +			GR PX DU SPRINT		1100		
13-10	Martinique	8 000	3 & +			RABUCHON			1900	
27-10	Martinique	7 600	3 & +			MARIE-GALANTE		1600		
27-10	Martinique	7 000	3 ans			J. MOUSTACHE		1400		
27-10	Martinique	8 600	3 & +			FRANCE-ANTILLES				2800
10-11	Martinique	8 200	3 & +			ANSE CERON		1600		
24-11	Martinique	8 000	3 & +			FONDS COMMUN		1100		
8-12	Martinique	6 400	3 & +			PIN CARAIBE		1600		
8-12	Martinique	8 000	3 & +			NOEL			2100	
22-12	Martinique	8 600	3 & +			COUPE DES AS	Prime FEE	1600		

Achévé d'imprimer
sur les presses de l'imprimerie
ISIPrint
93120 La Courneuve

Dépôt légal : août 2024



Brochure éditée par FRANCE GALOP